

24 - LA BASSE VALLEE DE LA BLEONE



Communes concernées

Aiglun	Malijai
Champtercier	Mallemoisson
Châteauredon	Mézel
Digne-les-Bains	Mirabeau
Le Chaffaut-Saint-Jurson	Saint-Jeannet
Les Mées	

Données générales

Superficie : environ 14 329 hectares
Altitude maximale : 1653 mètres
Altitude minimale : 446 mètres
Population : environ 7000 habitants en 1999
12511 habitants en 2014(en comptant 50%
de la population de Digne-les-Bains)

PRESENTATION

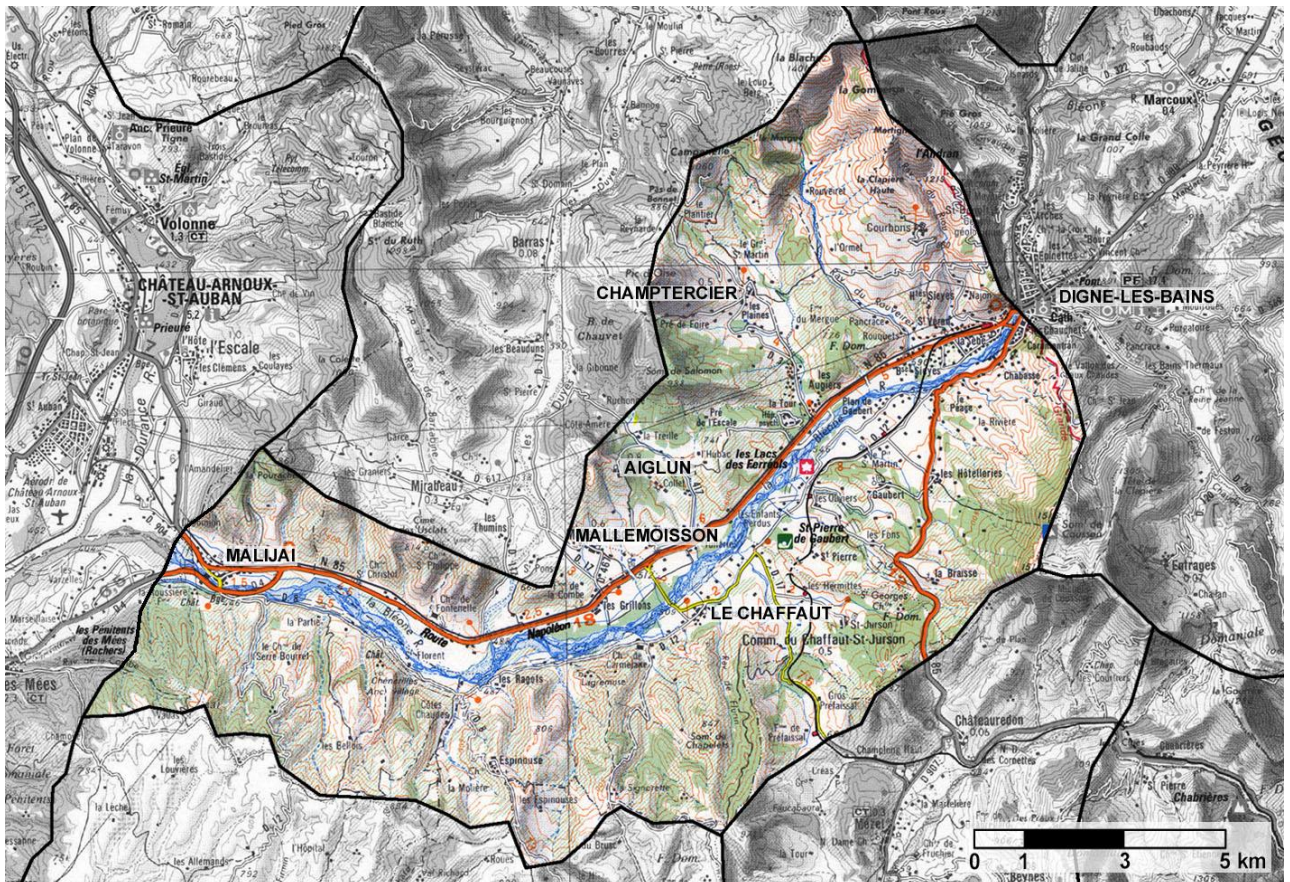
LES PREMIERES IMPRESSIONS

C'est une vallée large à fond plat. Les reliefs sont doux et les sommets retirés en arrière-plan.
Le fond de vallée, couloir de communication présente une activité humaine importante : agriculture variée, pôles d'activités, villes et villages qui se développent...



LES MATIERES ET LES COULEURS

Vert des prairies
Jaune d'or des céréales
Beige et rouge des roches
Bleu des montagnes lointaines



CONTEXTE GEOGRAPHIQUE

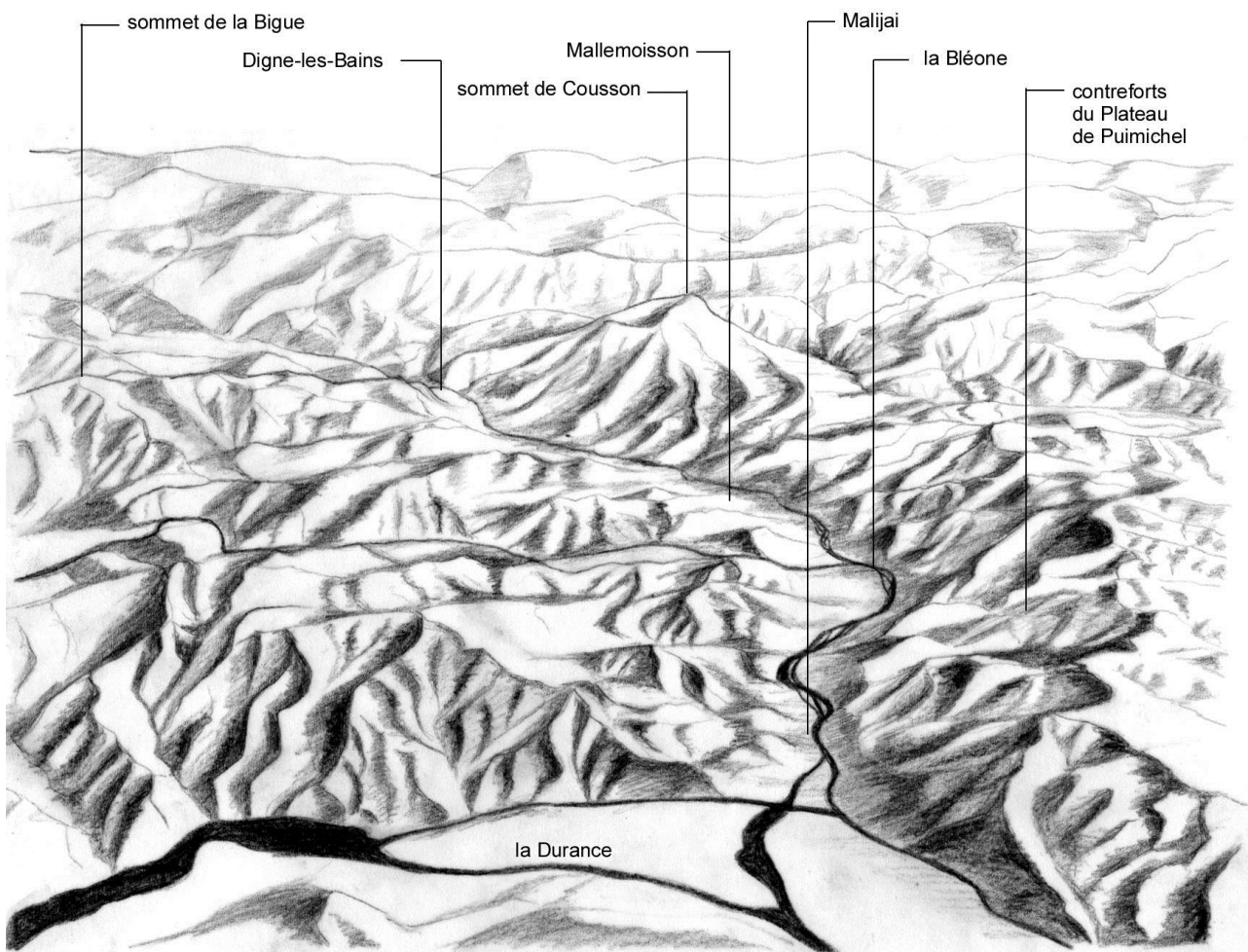
LE RELIEF ET LA GEOMORPHOLOGIE



Cette entité est une large vallée à fond plat cernée de collines basses et arrondies. Les reliefs doux, dont les sommets oscillent entre 800 et 900 mètres d'altitude, font de cette portion de vallée un territoire largement ouvert sur le ciel.

La vallée étend sa vingtaine de kilomètres de longueur depuis la digue du canal EDF près de Malijai au pincement de Digne-les-Bains entre la Clapière Haute et les Basses Bâties du Cousson.

L'imposante masse du Cousson avec ses 1516 mètres, domine constamment la vallée au-dessus de Digne-les-Bains et constitue un point d'appel vers les hautes montagnes que l'on aperçoit parfois au fond de la vallée.





LA GEOLOGIE

De Malijai à Mallemoisson, la vallée entaille les poudingues de Valensole (Miocène), formation d'origine subalpine qui apparaît sur les deux rives alternant avec des marnes aux couleurs ocres.

De Mallemoisson au village des Augiers, on rencontre une alternance de marnes et de grès jaunes, parfois sableux (Miocène Supérieur), utilisés pour les appareillages des maisons.

Le gypse versicolore, présent vers Courbons et utilisé dans les mortiers et les crépis, colore les murs des anciennes maisons.

Au-delà, les premiers épaulements rocheux de calcaires du Lias de la nappe de Digne forment une barrière de montagnes qui barrent l'horizon oriental (la Tête de la Clapière, le Cousson). La Bléone a creusé ces massifs formant une cluse au creux de laquelle la ville de Digne-les-Bains s'est construite. Le substratum de la ville est en grande partie marneux et gypseux.

L'HYDROGRAPHIE

La rivière de la Bléone, accompagnée de sa ripisylve, serpente au milieu d'un vaste lit de graviers témoin de ses colères passées et de ses crues régulières. Si la rivière n'est que rarement perceptible depuis la route de Malijai à Malemoisson, elle l'accompagne ensuite jusqu'à Digne-les-Bains.

De nombreux ravins au cours intermittents, alimentés par une multitude de rus, descendent des collines environnantes. Certains présentent des lits relativement larges et d'importantes ripisylves qui ajoutées à celle de la Bléone, contribuent à cloisonner le paysage du fond de vallée. Ces torrents sont parfois barrés d'aménagements qui témoignent de leur caractère torrentiel (ravin du Château, de Chamrein...).

La Bléone alimente de nombreux canaux d'irrigation qui quadrillent le fond de vallée et permettent une agriculture riche et variée.



CONTEXTE HUMAIN

L'AGRICULTURE ET LA FORET



La couverture végétale est très présente dans la vallée. Les forêts occupent une grande partie des versants. Sur l'adret, les boisements de l'étage méso-méditerranéen, de couleur claire, se composent en majeure partie de chênes blancs et de genévriers mêlés de genêts. Sur l'ubac, la forêt, composée de chênes et de résineux (pins sylvestres, pins noirs), présente un camaïeux de verts. Quelques plantations de pins noirs marquent fortement le paysage entre Digne-les-Bains et Saint-Jurson.



Les ripisylves, de taille importante, forment parfois de véritables boisements. Elles sont composées essentiellement de frênes, saules et peupliers. Leurs silhouettes marquent la présence de l'eau et contribuent à cloisonner le paysage de la vallée en conférant des ambiances plus intimes. Les canaux d'irrigation sont souvent accompagnés d'une végétation herbacée (roseaux ou ajoncs) ainsi que divers arbustes. Ces structures végétales plus discrètes quadrillent les cultures et marquent la limite du parcellaire.

Le fond de vallée, au sol riche et irrigué, présente une véritable mosaïque de cultures. Sur des parcelles de toutes tailles, se succèdent pâturages, fourrages ou grandes cultures de céréales, maïs et tournesol. Quelques champs de lavande et de sauges occupent le bas des versants plus secs (Aiglun, Le Chaffaut). Les champs sont souvent cloisonnés de haies qui confèrent un caractère bocager (vallon du Château) et ponctués d'arbres isolés (essentiellement des noyers).

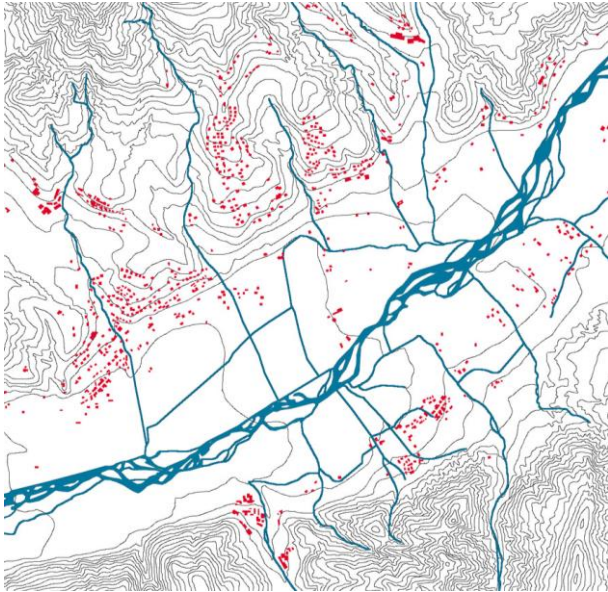
Autour de certains villages (Courbons) des reliques de vergers en terrasses (amandiers, noyers) rappellent l'ancienne activité agricole. Sur les coteaux, quelques élevages ovins permettent de conserver des paysages ouverts.



LES FORMES URBAINES

Plusieurs formes d'habitats se côtoient dans cette vallée où le bâti est omniprésent.

Sur les hauteurs, des vieux villages groupés comme Courbons, Champtercier, Espinouse, présentent des maisons anciennes au caractère provençal (tuiles canal, pigeonnier, séchoir) dont les murs sont appareillés en galets ou parfois en grès. Ces vieux villages, même s'ils sont dénués de commerce, vivent grâce à la proximité de Digne-les-Bains.



Dans le bas de la vallée, des villages situés le long des routes (Malijai, Les Grillons, Mallemoisson, Le Chaffaut) mêlent maisons anciennes et habitat résidentiel plus récent (villas aux enduits de couleurs vives, haies de cyprès, quelques barres HLM).

Le paysage de la vallée est marqué par de nombreuses zones pavillonnaires, consommatrices d'espace, qui s'étendent en nappe et montent à l'assaut des pentes de la rive droite (Malijai, Mallemoisson – Aiglun, les Augiers...).



L'ensemble du territoire est ponctué de nombreuses fermes isolées et de petits hameaux. Les exploitations sont fréquemment accompagnées de hangars agricoles. Souvent, leurs alentours sont parsemés de reliques de matériels et de machines agricoles qui dévalorisent les paysages.

De plus, la proximité des axes de communication et de Digne-les-Bains, favorisent l'implantation de zones d'activités (gravières de la Bléone, zone commerciale à l'entrée de Digne...). Les efforts d'intégration sont souvent insuffisants. L'impact des bâtiments et des zones de stockage donne parfois une image négative au paysage de la vallée.



SITES REMARQUABLES

Le site du Vieil Aiglun (site classé)

Ce lieu calme et reposant, propice à la contemplation, offre une très belle vue panoramique sur la vallée de la Bléone.

Du village anciennement fortifié, il ne reste que quelques murs ruinés, l'église Sainte-Marie-Madeleine de style roman, du XVI^{ème} siècle, ainsi que le cimetière.

Facile d'accès, non loin de Digne-les-Bains, ce site constitue un lieu de promenade très appréciable.



Le village de Courbons (site inscrit ponctuel loi de 1930)

Il se compose d'un ensemble de vieilles maisons, dominées par l'église Notre-Dame des Ange (XIV^{ème} siècle), qui s'agglutinent autour d'un rocher abrupt. Sa silhouette remarquable se découpe sur les versants pelés de la montagne du Siron. Le village présente de très belles maisons dont les murs sont souvent assemblés avec un mortier rougi par le schiste versicolore que l'on trouve dans les environs. Le site offre un vaste panorama qui s'étend sur la Basse Vallée de la Bléone.

Le paysage alentour est marqué des empreintes de l'activité paysanne traditionnelle : cabanons, murets en pierres, anciens vergers d'amandiers ou de noyers, qui contribuaient certainement à mettre en valeur la belle silhouette de ce village.

On pourra regretter que sa silhouette soit quelque peu gâchée par des constructions mal implantées ou disgracieuses.

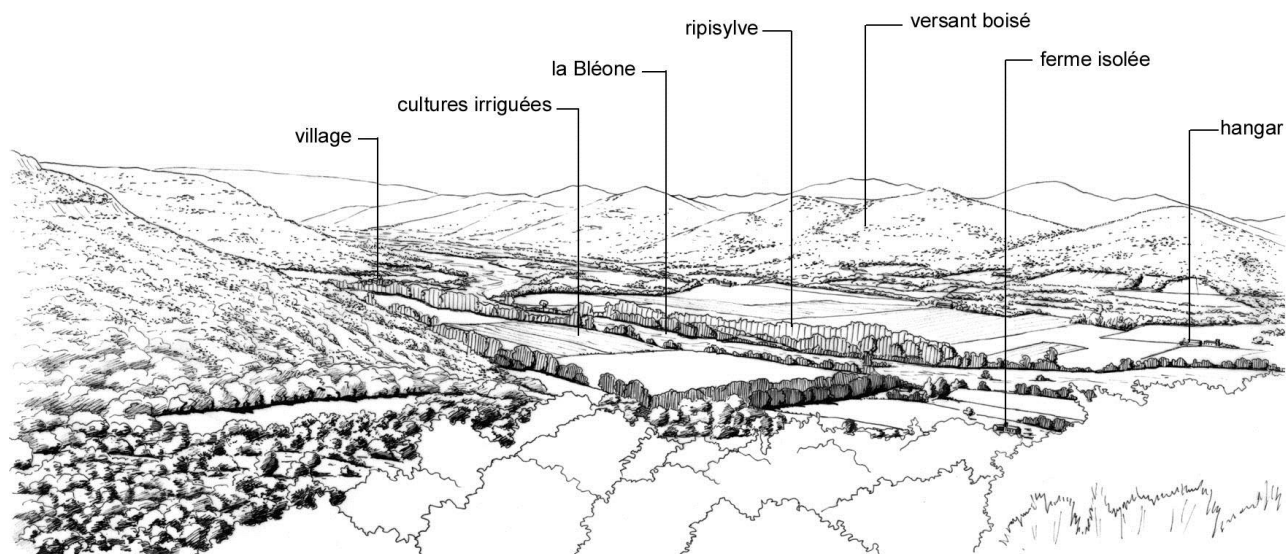


Chapelle Saint-Christol

Nombreux vieux et gros chênes
(pubescents et verts)

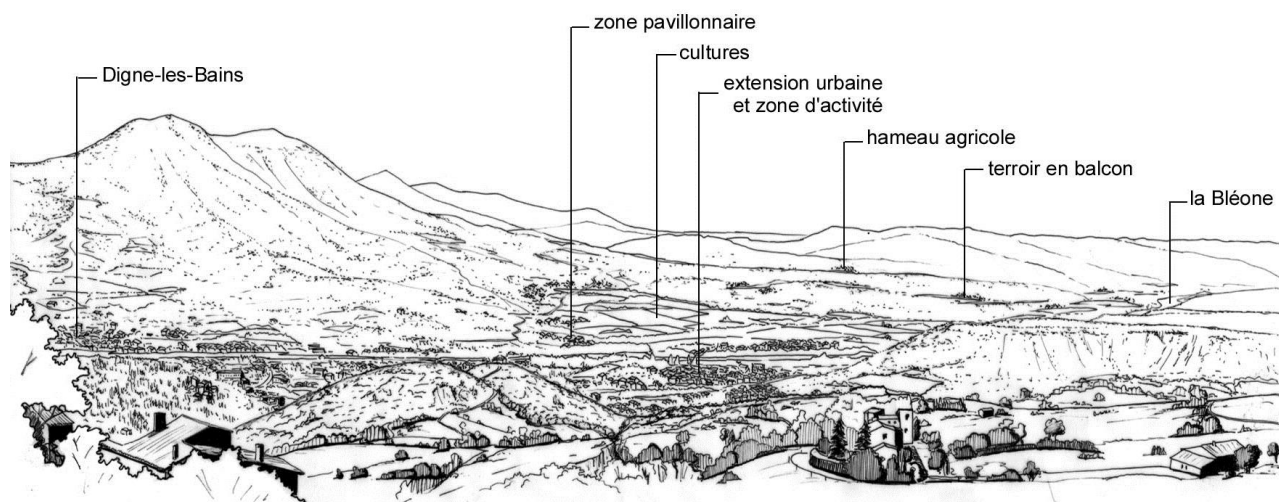


ORGANISATION DU TERRITOIRE



- Occupation bâtie omniprésente
- Villages anciens perchés sur les reliefs en surplomb de la vallée
- Nombreuses fermes isolées et hangars agricoles
- Villages groupés le long des axes de communication dans la vallée
- Pression urbaine autour des villages de la vallée
- Extension urbaine sous forme de zone pavillonnaire
- Zones d'activités en fond de vallée
- Forte pression urbaine à l'entrée de Digne-les-Bains

- Forêts sur les versants
- Mosaïque de cultures en fond de vallée (prairies, fourrages, céréales, lavandes, sauges...)
- Cultures irriguées en fond de vallée
- Petits terroirs en surplomb de la vallée
- Paysages parfois structurés par des haies et des ripisylves
- Quelques reliques d'anciens vergers sur terrasse autour de certains hameaux

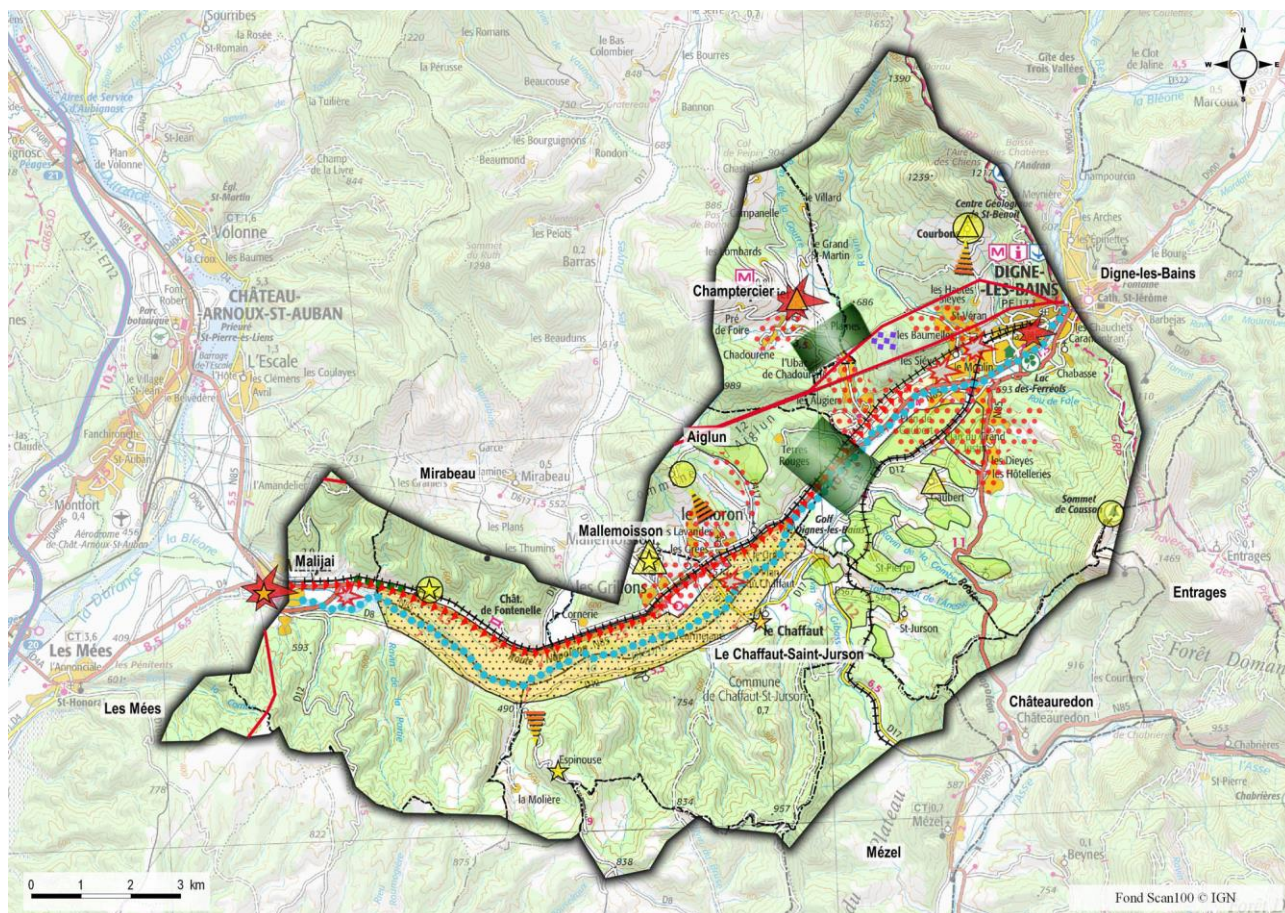


ENJEUX PRIORITAIRES

Favoriser et soutenir la qualité des paysages de bord de route

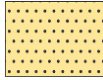
Maîtriser les extensions urbaines, préserver et affirmer les coupures d'urbanisation

Préserver les terroirs de qualité paysagère notable



ENJEUX ET ACTIONS

ELEMENTS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX	
	PRÉSERVER LA QUALITÉ DES PERSPECTIVES VISUELLES Entretien des abords des points de vue (débroussaillage) Aménagement de lieux d'arrêt sur le bord de route, tout en portant attention à l'impact qu'ils peuvent générer
	PRÉSERVER ET SOULIGNER LA SILHOUETTE DES VILLAGES Affirmer une limite nette d'urbanisation Conserver des espaces de respiration autour des villages Promouvoir les savoir-faire architecturaux
	VALORISER LE PATRIMOINE BÂTI Assurer la pertinence paysagère et architecturale des nouvelles constructions et rénovations Favoriser les actions de restauration

	PRÉSERVER LA QUALITÉ ET LA PERCEPTION DES PAYSAGES REMARQUABLES Mettre en valeur les sites remarquables et leur perception Faciliter la protection et la gestion de ces sites Etudier l'impact des aménagements existants ou à venir dans les sites remarquables Préserver voir replanter les structures végétales et minérales qui mettent en valeur le site (Courbons) Aménagement de lieux d'arrêt, tout en portant attention à l'impact qu'ils peuvent générer (chapelle Saint-Christol)
	FAVORISER ET SOUTENIR LA QUALITE DES PAYSAGES DE BORD DE ROUTE Prendre en compte l'aspect paysage dans les aménagements de la RN 85 qui est un axe majeur du département Développer le principe du « 1 % paysage » pour valoriser les structures paysagères existantes, mettre en scène de la vallée de la Bléone et optimiser le projet Maintenir et valoriser les alignements remarquables (Malijai) et favoriser de nouvelles plantations
	VALORISER LES LIGNES DE CHEMIN DE FER NOTAMMENT LE TRAIN DES PIGNES ET SES OUVRAGES Promouvoir des études de réhabilitation de la voie ferrée Faciliter les initiatives de réhabilitation
P A Y S A G E S C O N S T R U I T S	
	GÉRER ET ASSURER LA PERTINENCE PAYSAGÈRE DES EXTENSIONS URBAINES LIMITER ET STRUCTURER LES EXTENSIONS URBAINES, RECONQUÉRIR ET VALORISER LES CENTRES ANCIENS, REHABILITER ET AMELIORER QUALITATIVEMENT LES PAYSAGES BATIS ET LES ENTREES DE VILLES Préférer la revitalisation des centres anciens et une densification de l'enveloppe urbaine existante (en tenant compte de la topographie, des structures paysagères en place, des perceptions, des volumes et couleurs ...) à un développement diffus Affirmer une limite nette d'urbanisation Stopper l'étalement urbain et promouvoir les savoir-faire architecturaux Lutter contre la pollution lumineuse L'intérêt historique, architectural, urbain et paysager de Digne mérite une étude patrimoniale et un outil de gestion adapté
	PRÉSERVER DES COUPURES D'URBANISATION Proscrire toute nouvelle implantation bâtie dans les espaces agricoles Conserver des espaces de respiration autour des villages
	CONTRÔLER LA DISPERSION ET LA QUALITÉ DU BÂTI DANS LES ESPACES AGRICOLES Stopper l'implantation bâtie diffuse dans les espaces agricoles Améliorer l'intégration et la qualité du bâti isolé
	RÉDUIRE L'IMPACT DES RÉSEAUX AÉRIENS (DEBROUSSAILLEMENT SOUS LES LIGNES ET ENFOUISSEMENT DES RESEAUX)
	CONTRÔLER L'IMPLANTATION ET LA QUALITÉ DES BATIMENTS ET DES ZONES D'ACTIVITÉS Promouvoir les requalifications des zones d'activités existantes ainsi que la planification et le pré-verdissement de celles à venir Améliorer l'intégration paysagère des bâtiments dans le paysage. Maîtriser le développement des hangars photovoltaïques Promouvoir les études d'urbanisme et de paysage. Stopper les implantations diffuses
P A Y S A G E S R U R A U X E T N A T U R E L S	
	PRÉSERVER LES TERROIRS PRÉSENTANT UNE QUALITÉ PAYSAGÈRE NOTABLE ET RELATIVEMENT INDEMNÉ D'URBANISATION AINSI QUE LEURS STRUCTURES PAYSAGÈRES MORPHOLOGIQUES, VÉGÉTALES ET AGRAIRES (TERRASSES, HAIES, CHEMINS RURAUX, RUISSEAUX, FOSSES ET RIPISYLVES ...) Maintenir l'activité agricole et sa diversité. Promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement Entretien et valoriser les structures végétales qui participent à la qualité du paysage (ripisylves, haies, arbres isolés) Maintenir et entretenir les réseaux de canaux d'irrigation et leur ripisylves
	MAÎTRISER LA FERMETURE DES PAYSAGES, GERER L'AVANCEE DES FORÊTS ET LA QUALITE DES SECTEURS AGRICOLES OU NATURELS FRAGILES Maintenir l'activité agricole notamment sur les coteaux Maîtriser le développement de friches et l'avancée de la forêt en pied de versant
	PRÉSERVER ET VALORISER LES ARBRES ISOLÉS REMARQUABLES OU EN ALIGNEMENT Maintenir et reconstituer un patrimoine arboré d'alignement le long de la RN 85
	PRÉSERVER ET VALORISER LES RIPISYLVES. PRIVILÉGIER LES PROTECTIONS DE BERGE PAR GENIE ECOLOGIQUE